

Défi Action 3.1 - Aménager la rue pour le piéton

1 DESCRIPTION DU PROJET

La Ville de Paris s'est engagée dans un projet de requalification des berges de Seine avec des aménagements adaptés à l'ensemble des acteurs : grand public, acteurs de la logistique fluviale, acteurs industriels, ... Ces espaces inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO étaient depuis plusieurs décennies totalement dédiés à un trafic automobile de type autoroutier.

En 2010, la Ville de Paris démarre le projet d'aménagement des berges de Seine avec 4 objectifs majeurs :

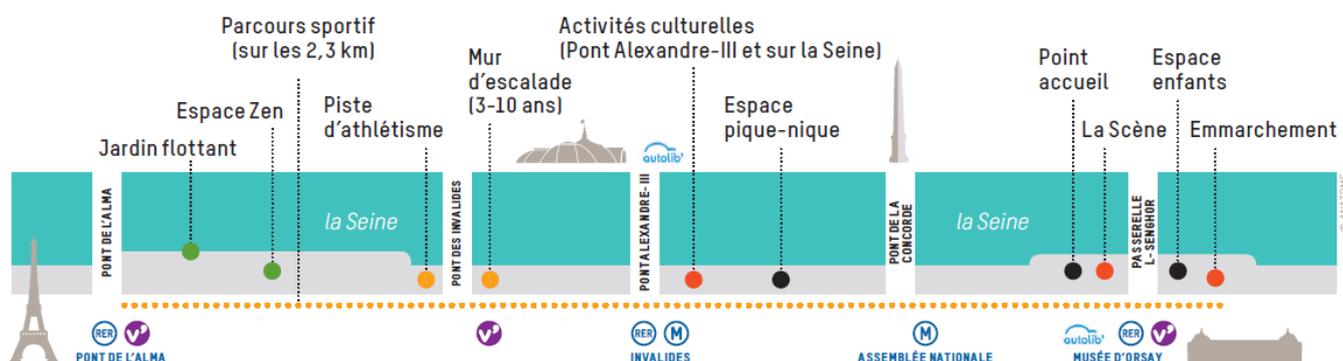
- rendre les berges aux piétons
- développer et diversifier les usages
- valoriser ce site unique
- renforcer la continuité écologique de la Seine et ses abords

Ces premiers aménagements concernent :

- la rive droite avec la transformation de la voie Georges Pompidou en boulevard urbain avec l'aménagement de feux de circulation permettant l'accès à une promenade au bord du fleuve
- la rive gauche avec la fermeture à la circulation des véhicules motorisés de la voie sur berge entre Orsay et la Tour Eiffel et la création d'une promenade de 2,3 km dédiée aux modes actifs

Le projet de rive gauche a été construit pour être réversible. En effet, les berges sont situées en zone rouge du PPRI¹ qui représente la zone d'écoulement principal du fleuve en période de crue. Afin de permettre un écoulement le moins encombré d'obstacles, les équipements et aménagements des berges devaient être démontables. De plus, lors de l'élaboration du projet, la Préfecture de Police a demandé une phase d'expérimentation. Il était donc nécessaire qu'un retour à une voie ouverte à la circulation soit facilement réalisable.

Ainsi, la voirie est conservée en l'état (chaussée + trottoirs). L'éclairage public a été rénové en LED avec l'ajout de projecteurs. Les revêtements ont été refaits à neuf lorsque cela était nécessaire pour un meilleur confort de la marche à pied ou de la circulation à vélo. L'itinéraire a été agrémenté d'espaces de détente et de loisirs et de services :



- 3 stations Vélib' ont été installées le long du parcours. En 2014, le service " P'tits Vélibs'" pour les enfants a été ouvert sur les berges et reconduit en 2015.
- L'embarquement au port de Solférino est un ouvrage d'art piéton permettant de relier le quai haut au quai bas face au musée d'Orsay mais aussi de bénéficier d'un point de vue remarquable sur le fleuve. Il peut accueillir 600 places assises.
- Des containers tiennent lieu d'espaces réservables par tous pour 1h30 certains jours de semaine. Certains containers sont aussi dédiés à des expositions ou des ateliers.

¹ Plan de Prévention des Risques d'Inondation



- Le jardin flottant est une extension de la berge sur l'eau avec des aménagements végétalisés et des espaces de détente réparti en 5 îles aux ambiances différentes.



- En plein cœur du port Solférino, des marquages au sol à la peinture ont été dessinés pour permettre aux enfants de jouer : marelles, jeu d'échecs, labyrinthe, jeu de l'oie géant, ...

2

LES ACTEURS DU PROJET

La mise en œuvre de ce projet a fait l'objet d'un partenariat étroit entre la Ville de Paris, Ports de Paris, propriétaire des berges et exploitant du fleuve sur l'ensemble du projet, et les services de l'État, notamment la Préfecture de Police, Voies Navigables de France, le Musée d'Orsay et de l'Orangerie, le Musée du Louvre, le Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, le Palais de Tokyo (pour les travaux réalisés aux abords de ces établissements), l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, pour l'amélioration des milieux naturels aquatiques et au renforcement de la biodiversité et les collectivités locales (Région, départements voisins, et communes).

Le coût total des aménagements de la rive gauche est de 26,6 millions d'euros :

- 8,7 M€ pour les travaux de voirie et de végétalisation
- 8,6 M€ pour l'archipel
- 2,5 M€ pour l'emmarchement
- 6,8 M€ pour les réseaux, équipements et locaux techniques

L'Agence de l'Eau Seine-Normandie a apporté une aide financière au projet.

3

VIE ET SUITES DU PROJET

Depuis l'ouverture en 2013, il y a eu 4,1 millions de visiteurs. Près de 1 700 manifestations ont été organisées. 340 000 mouvements (dépose ou reprise) de Vélib' ont été enregistrés. En hiver, la fréquentation est tout à fait acceptable et est rythmée par des événements et des activités, programmés en plein air ou dans la Halle des berges (installée certains mois).

La fermeture des berges à la circulation automobile a permis de diminuer de 15 % en moyenne le niveau de dioxyde d'azote (NO₂) sur le site, par rapport à l'état initial mesuré en 2010, avec une baisse plus significative aux extrémités du site que sur le tronçon central. L'évaluation de l'impact acoustique du projet montre une forte diminution – de jour comme de nuit – des niveaux de bruit entre 2012 et 2014 au niveau du quai bas, en moyenne de 10 dB(A), et une légère diminution comprise entre -0,5 et -1,8 dB(A) des niveaux de bruit sur la rive opposée. Un développement rapide de la biodiversité a pu être constaté notamment sur l'archipel de jardins flottants.

Les reports de circulation liés à la fermeture de la voie express rive gauche sont en 2014 conformes - et même souvent inférieurs - aux prévisions et restent supportables et maîtrisés. 50 % du trafic de la voie express s'est reporté sur le quai haut Anatole France mais cela ne génère que 2 minutes d'augmentation du temps de parcours contre 6 minutes estimées par les simulations. De plus, le report constaté sur la rue de Rivoli a tendance à diminuer (20 % des usagers des anciens quais bas se reportaient sur la rue de Rivoli le matin en 2013 ; ils ne sont plus que 12 % en 2014).

Vu le succès de ce projet, la Ville de Paris s'est engagée à étendre à la rive droite la reconquête des berges de la Seine, dès l'été 2016. Après une large consultation, les Parisiens ont retenu le projet le plus ambitieux, visant à piétonner un linéaire de 3,3 km, du tunnel des Tuileries au bassin de l'Arsenal.

4

CONTACT

Ville de Paris, Xavier JANC, Responsable de la Mission Berges de Seine

Pour plus d'informations : lesberges.paris.fr

Pour plus de précisions, n'hésitez pas à nous contacter à pduif@stif.info